

Examen oral de spécialiste en pneumologie FMH

Informations à l'intention des personnes candidates

Objectif de l'examen

L'examen oral de spécialiste évalue si les personnes candidates possèdent les compétences requises pour exercer de manière autonome en tant que spécialiste en pneumologie.

L'accent est mis sur le raisonnement clinique, la prise de décision et l'application des connaissances dans des situations cliniques proches de la pratique.

Déroulement de l'examen

L'examen oral comprend quatre cas d'examen de 15 minutes. Les personnes candidates passent successivement quatre cas dans deux salles d'examen, où quatre personnes examinatrices évaluent chacune un cas.

Les cas sont présentés au moyen d'une présentation rédigée en anglais. L'examen proprement dit (questions, réponses et discussion) se déroule dans la langue choisie par les personnes candidates (allemand, français ou, le cas échéant, italien).

Cas d'examen

Les cas d'examen s'appuient sur les objectifs d'apprentissage du programme de formation postgraduée actuellement en vigueur pour le titre de spécialiste en pneumologie. L'accent est mis sur l'application des connaissances dans des situations cliniques proches de la pratique.

Chaque cas d'examen comprend trois éléments structurés :

1. Présentation clinique (vignette clinique)

La présentation clinique (vignette clinique) repose sur des symptômes pulmonaires cardinaux suivants :

- Dyspnée aiguë
- Dyspnée chronique
- Troubles liés au sommeil
- Toux subaiguë ou chronique
- Douleurs thoraciques
- Hémoptysie

2. Domaine thématique

Le domaine thématique définit l'axe principal du contenu du cas d'examen, par exemple :

- Maladies obstructives des voies respiratoires (asthme, BPCO)
- Bronchectasies, pneumonies
- Suspicion de cancer du poumon
- Maladies pulmonaires interstitielles
- Médecine du sommeil
- Embolie pulmonaire
- Maladies de la plèvre

3. Compétences diagnostiques et procédurales

Chaque cas comprend en outre des éléments diagnostiques ou procéduraux sélectionnés, qui complètent le raisonnement clinique, par exemple :

- Exploration de la fonction pulmonaire
- Analyse des gaz du sang
- Imagerie
- Diagnostics du sommeil
- Bronchoscopie
- Interventions pleurales
- Oxygénothérapie
- CPAP et ventilation non invasive

Quels sont les éléments évalués ?

L'évaluation porte principalement sur :

- l'analyse de situations cliniques
- l'élaboration de diagnostics différentiels pertinents
- l'interprétation des résultats des examens
- la justification des décisions thérapeutiques
- une argumentation structurée et compréhensible

L'accent est mis sur l'application et l'interprétation des connaissances dans un contexte clinique, et non sur la simple restitution de connaissances factuelles.

Évaluation

Chaque cas est évalué par deux personnes examinatrices.

Pour chaque cas, un maximum de 10 points peut être attribué :

- 7 points : contenu spécialisé
- 3 points : Global Rating

Le Global Rating prend notamment en compte :

- les connaissances spécialisées ;
- le raisonnement clinique ;
- la priorisation des étapes diagnostiques et thérapeutiques ;
- la structuration des réponses aux questions.

L'évaluation globale repose sur la somme des points obtenus pour les quatre cas (maximum 40 points).

Aucun nombre minimal de points n'est requis par cas. La réussite repose sur le nombre total de points obtenus dans les quatre cas.

L'examen est réussi lorsque les personnes candidates obtiennent au moins 28 points.